



Belfort, 50 000 habitants, chef lieu du Territoire de Belfort, entre Vosges et Jura, est le cœur urbain d'une agglomération de 108 000 habitants.

**BIBLIOTHECAIRE (H/F)
Catégorie A
Titulaire ou contractuel**

MISSIONS PRINCIPALES

Au sein de la Direction de l'Action Culturelle, les bibliothèques de la Ville répondent aux besoins du public en matière de culture, d'information et de loisirs en assurant la diffusion et le prêt de supports culturels (livres, disques, dvd, partitions...). Dans ce cadre, le bibliothécaire :

- accueille, oriente le public et le conseille dans ses choix
- développe des animations novatrices à destination des publics (expositions, sélections thématiques, coup de cœur...) et contribue à l'animation du portail Internet
- supervise l'accueil des groupes (scolaires et petite enfance)
- anime et assure l'encadrement pédagogique, technique et hiérarchique de l'équipe du secteur jeunesse
- participe au développement et à l'adaptation de l'offre de services
- est force de propositions en tant que membre de l'équipe de direction
- participe au déploiement et à la mise en oeuvre des décisions de la direction
- développe, fidélise et évalue les partenariats extérieurs (associations, équipements culturels, éducation nationale...)

PROFIL RECHERCHÉ

- BAC+3 minimum avec une expérience dans une fonction similaire
- connaissance des supports culturels et de l'environnement territorial des bibliothèques
- maîtrise des outils bureautiques et des logiciels métiers
- compétences en animation d'équipe
- sens du contact et du service public
- aptitude pour la prise de parole en public, l'animation de réunions et de groupes
- sens du travail en équipe, adaptabilité, discrétion
- rigueur, esprit d'initiative
- créativité, autonomie

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à adresser avant le :
05 février 2021

Par courriel :
recrutements@grandbelfort.fr

Par courrier :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place d'Armes
90020 BELFORT CEDEX

La Ville de Belfort est attentive à traiter toutes les candidatures de manière égale, dont celles des personnes en situation de handicap.